

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

6 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Le Hardÿ De Beaulieu Jean ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Thèmes abordés	<p>Le cours est divisé en trois parties :</p> <p>Première partie - Introduction au Droit public Y seront examinés : Le contexte spatial de l'activité juridique; les domaines du Droit objectif ; les sources du droit objectif ; le contexte temporel de l'activité juridique</p> <p>Deuxième partie - Droit constitutionnel général Y seront examinés : La notion de Constitution ; les caractères de la Constitution ; le contenu de la Constitution ; la Constitution et les origines de l'État ; les formes de l'Etat; l'organisation des pouvoirs</p> <p>Troisième partie - Droit constitutionnel belge</p> <p><i>I. Le contexte institutionnel</i> Y seront examinés : Les caractéristiques de la Constitution belge ; la Constitution dans le temps : Évolution et Révision</p> <p><i>II. Les éléments fondateurs de l'Etat</i> Y seront examinés : Le territoire ; la population et la protection de ses libertés ; les principes fondateurs du système institutionnel belge</p> <p><i>III. Les institutions, les compétences et les conflits</i> Y seront examinés : Le niveau fédéral ; le niveau des entités fédérées ; Les compétences ; les conflits ; le fédéralisme coopératif</p>
Acquis d'apprentissage	<p>À l'issue du cours, l'étudiant devra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - être en mesure de percevoir la diversité des principaux systèmes juridiques nationaux existant dans le monde 1 - maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> o les fondements du Droit constitutionnel général o le système institutionnel (y compris judiciaire) et la dynamique des compétences belges o les caractéristiques des sources du Droit public belge <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen oral
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral
Bibliographie	BOCKEN H., DE BONDT W. (2001), Introduction to Belgian Law, Kluwer/Bruylant. Lejeune Y. (2014), Droit constitutionnel belge : fondements et institutions, Larcier, Bruxelles
Faculté ou entité en charge:	PSAD